

**IVANA MÜLLER**

17 > 21.06.2024

## **PRÉSENTATION DE LA FORMATION**

Comment l'idée d'entrer dans la danse et de la partager avec d'autres peut-elle inspirer la coexistence avec nos environnements sociaux, naturels et politiques ? Partager un corps collectif par le biais de pratiques chorégraphiques peut-il remettre en question l'individualisme et provoquer différents degrés d'engagement et de solidarité ? Le principe d'appartenance à un corps plus grand que le nôtre peut-il changer notre façon de voir l'identité et remettre en question les mécanismes de consommation, d'épuisement ou de domination ? Ce sont là quelques questions qui seront travaillées au cours de l'atelier à travers une série d'exercices, d'expériences et de partages réflexifs.

## **FORMATRICE**

À travers son travail chorégraphique et théâtral ainsi que ses installations, textes et vidéos, Ivana Müller explore la poétique du langage, repense les notions de corps, de mouvement, de voix et leurs formes de représentation, revisite la place de l'imagination et de l'imaginaire, et questionne l'idée de « participation » en se penchant sur l'idée de chorégraphie sociale. Elle travaille en collaboration avec des artistes, des théoriciens, des écrivains, des jardiniers... appliquant les principes de la conversation et d'autres formes d'écriture collective dans la création de l'œuvre. Ses pièces ont été présentées en Europe, aux États-Unis, au Brésil et en Asie au cours des vingt dernières années. Elle enseigne ou a enseigné à l'Institute for Applied Theatre Studies de Giessen, l'université Paris 8, University of the Arts à Zürich, University of the Arts à Berlin, P.A.R.T.S. à Bruxelles, CCN de Montpellier, CNDC d'Angers, DAS Theater à Amsterdam.

## **PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS**

Public : Danseurs professionnels et en formation, artistes

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à contacter Justine Lenel ([justine.lenel@cnd.fr](mailto:justine.lenel@cnd.fr)) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Prérequis : pas de prérequis

Effectif : 25 stagiaires maximum

## **DURÉE DE LA FORMATION**

Durée : 20 heures

Dates et horaires : du 17 au 21 juin, de 14:00 à 18:00.

## **LIEU DE LA FORMATION**

Les SUBS

8 bis Quai Saint-Vincent 69001 Lyon – France

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Comprendre et savoir incorporer les éléments de travail d'un chorégraphe, d'un créateur ;

Développer ses capacités d'interprétation et de création ;

Développer ses capacités d'analyse du mouvement.

## **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

La formation se déroule en studio ;

Pratique collective ;

Pratique de recherche, d'improvisation et/ou de composition ;

Travail d'exploration et d'observation corporelle.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Une évaluation continue est mis en œuvre tout au long de la formation.  
Elle s'accompagne d'une auto-évaluation en début et fin de formation.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.  
Un questionnaire d'évaluation de la formation et des acquis est envoyé aux stagiaires après le stage.

## **TARIFS**

400 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge.  
200 € pour les stagiaires ne bénéficiant pas d'une prise en charge.

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

L'inscription à un workshop se fait par mail auprès de Justine Lenel ([justine.lenel@cnd.fr](mailto:justine.lenel@cnd.fr)), à partir du 02.04.2024 et jusqu'au 13.06.2024. L'inscription à un workshop se fait pour l'ensemble de la semaine. Une session de workshops dure cinq jours, du lundi au vendredi, de 14:00 à 18:00.

Les personnes détentrices de la carte CN D Pro : votre demande d'inscription sera validée sous réserve de disponibilité et après réception de votre règlement.

Les personnes qui ne sont pas déjà détentrices de la carte CN D Pro : il vous sera demandé de joindre votre CV et une photo-portrait (format .jpeg) à votre candidature. Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Pour toute demande d'inscription, il vous est demandé de renseigner votre premier choix de workshop. Si celui-ci est complet et que vous avez renseigné un second choix, vous serez inscrit dans votre second choix de workshop, sous réserve de disponibilité. Si vous n'avez renseigné qu'un premier choix de workshop et que celui-ci est complet, vous serez inscrit sur liste d'attente.

Si vous souhaitez solliciter l'AFDAS dans le cadre d'une prise en charge, votre dossier doit être déposé avant le 17.05.2024. Si vous souhaitez solliciter France Travail dans le cadre d'une prise en charge, votre dossier doit être déposé avant le 24.05.2024.

## **CONTACT**

**Justine Lenel**

[justine.lenel@cnd.fr](mailto:justine.lenel@cnd.fr)

+33 (0)4 72 56 10 75